



**LA SOUTERRAINE**  
ENGAGÉE PAR NATURE

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Séance du 14 mars 2023

L'an deux mille vingt trois, le quatorze mars à dix-neuf heures, le Conseil Municipal de LA SOUTERRAINE s'est réuni en la salle ordinaire des séances, sur la convocation en date du 8 mars deux mille vingt trois, sous la présidence de Monsieur LEJEUNE, Maire.

**Présents** : MM LEJEUNE, FILLOUX, LUGUET, DELANNE, AUDOUSSET, MOUTAUD, VITTE, AUCLAIR-DECOURSIER, VIARD, CASTILLE, DONY, KERSKENS, RIGAUD, MATHIEU, GUERET, MARNIER, BORIE, VINCENT, VALADOUR, LEPINE, JOFFRE, LAVAUD, JAMMOT, VIRAVAUD, ALLARD, LEROY

formant la majorité des membres en exercice.

### Procurations :

Madame Karine NADAUD-MONTAGNAC a donné pouvoir à Monsieur Etienne LEJEUNE

Madame Martine BIENVENU a donné pouvoir à Monsieur Patrice FILLOUX

Monsieur Frédéric MARTIN a donné pouvoir à Monsieur Bernard AUDOUSSET

Madame Sophie MARNIER est désignée secrétaire de séance.

Nombre de membres en exercice	: 29	Votes pour	: 29
Nombre de membres présents et représentés	: 26 + 3	Votes contre	: 0
Nombre de suffrages exprimés	: 29	Abstention	: 0

### **Objet : Vote du Budget primitif 2023 pour le Budget Lotissement Jérémie 2**

Considérant l'instruction budgétaire et comptable M57 applicable au lotissement, le budget primitif est présenté en équilibre :

.../...

FONCTIONNEMENT					
DEPENSES			RECETTES		
6015	Terrain		7015	Vente lots	
6045	Honoraires	1 000,00	774	Subvention budget principal	
605	Travaux	7 000,00	758	Produits divers (TVA)	
608	Frais accessoires	967,16			
652	Rev budget principal				
658	charges diverses (TVA)	100,00			
<b>Dép réelles</b>		<b>9 067,16</b>	<b>Rec réelles</b>		<b>0,00</b>
60315	Transfert travaux		71355	Variation des stocks de terrain aménagés	180 000,00
			7474	Transfert subvention	
71355-042	Variation des stocks de terrain aménagés	169 891,00			
<b>Dép ordre</b>		<b>169 891,00</b>	<b>Rec ordre</b>		<b>180 000,00</b>
<b>S/total</b>		<b>178 958,16</b>			<b>180 000,00</b>
002	Déficit antérieur	1 041,84	002	Excédent antérieur	
<b>TOTAL</b>		<b>180 000,00</b>			<b>180 000,00</b>

INVESTISSEMENT					
DEPENSES			RECETTES		
1641	Remb avance BP	0,42	1641	Emprunt	197 713,00
			16874	Dettes au budget principal	
<b>Dép réelles</b>		<b>0,42</b>	<b>Rec réelles</b>		<b>197 713,00</b>
3555-040	En-cours production terrain	180 000,00	3555-040	stock terrains	169 891,00
			315		
1321	Transfert subvention				
<b>Dép ordre</b>		<b>180 000,00</b>	<b>Rec ordre</b>		<b>169 891,00</b>
<b>S/total</b>		<b>180 000,42</b>			<b>367 604,00</b>
001	report déficit	187 603,58	001	report excédent	
<b>TOTAL</b>		<b>367 604,00</b>			<b>367 604,00</b>

Il est proposé au Conseil Municipal de voter le budget Lotissement Jéraphie 2 équilibré présenté.

**Sens du vote :**                    **Adoption**                     **Rejet**

Fait et délibéré en séance les jour, mois et an susdits.

Et les membres présents ont signé.

Pour copie conforme.

Fait en Mairie de LA SOUTERRAINE, le quinze mars deux mille vingt trois

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

023-212317606-20230314-2023-14-BF

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 23/03/2023

Publication : 24/03/2023

Publié le 16 mars 2023

Le Maire,  
  
Etienne LEJEUNE

Monsieur le Maire certifie, sous sa responsabilité, le caractère exécutoire de cet acte et informe qu'il peut faire l'objet d'un recours auprès du Tribunal Administratif de LIMOGES dans un délai de deux mois à compter de sa publication et sa transmission aux services de l'Etat.